

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'OBSERVATEUR.

JOURNAL CRITIQUE.

J'observe tout ; j'appuie le bon ; je combats le mauvais, et je dis, en riant, à chacun la vérité.

VOL. I.

QUEBEC, JEUDI 16 SEPTEMBRE 1858.

No. 23.

— Nous prévenons nos abonnés et le public, que M. JOSEPH LAROCHE est autorisé à recevoir les sommes dues à cet établissement et d'en donner quittance.

Nos abonnés qui ne recevraient pas "L'Observateur" sont priés de nous avvertir.

On a besoin pour ce journal d'agents actifs à la campagne.

— On a besoin de quelques jeunes gens pour distribuer ce journal à Québec.

## LA SITUATION.

Un écrivain célèbre disait : " Si j'avais la main pleine de vérités, je ne pourrais point ! " Sans doute que la crainte de n'être point compris ou pas écouté le faisait parler ainsi. En voyant l'apathie de nos compatriotes, nous sommes tenté d'être de la même opinion ; cependant nous savons que si la vérité ne rencontre que des incrédules ou les indifférents, il ne faut pas moins la répéter sans cesse. A force de la faire entendre, on finit toujours par la faire écouter. C'est ce qui nous encourage à faire, aujourd'hui, un nouvel appel aux classes ouvrières pour leur démontrer encore une fois l'INDISPENSABLE NÉCESSITÉ de braver le pouvoir à prévenir des malheurs incalculables que nous montre l'approche d'un hiver sans pareil. On se plaint, on gémit, on parle, on crie, mais on ne fait rien pour secouer cette apathie qui rend ridicule et cause la mort. Un homme élevait-il la voix pour dénoncer la conduite infâme de ceux qui doivent mais qui ne veulent point veiller au soutien du peuple ; on trouve son éloquence admirable ; prend-il la plume pour retracer notre situation précaire et graver sur le front de ceux qui nous l'ont faite, un stigmate ineffaçable ; ses écrits sont jugés sublimes. Voilà tout. Quand il faudrait se lever et s'armer d'un fouet vengeur pour chasser toutes ces créatures vénales d'un pouvoir qui sainte la corruption par tous ses pores, on admire celui qui parle ou qui écrit pour la défense commune et l'on se fait ! C'est bien, dirons-nous aux classes ouvrières, gardez le silence et laissez faire ; vous avez la liberté de souffrir, mais n'osez jamais vous plaindre ; dès que vous permettez qu'on vous crache à la figure ou qu'on vous rie au nez, vous n'avez plus le droit de vous poser en victimes ! Vous ne voulez point, quand vous le pouvez encore, vous assembler paisiblement ; vous

rendre auprès de ceux qui, de droit et de fait, doivent et peuvent vous procurer ce qui vous manque—du travail—et les sommes de faire leur double devoir de citoyens et d'officiers publics. Non, vous préférez, sans doute, attendre, pour les aller trouver, l'œil hagard, en guenilles, et en hurlant, que la faim et le froid vous aient changés en tigres ! C'est bien, jusque là, restez moutons et laissez vous tondre sans vous plaindre. Mais si par hasard, vous vous rappelez que vous êtes Français ; si vous vous décidez à faire votre devoir de citoyen, vous irez, non pas dans deux ou trois mois, mais dans trois jours, mais dès demain, habillés de vos plus beaux habits, si toutefois vous ne les avez pas encore vendus pour donner un morceau de pain à votre famille ; vous irez, disons-nous, tenant d'une main l'emblème de la paix, et de l'autre une harte, trouver ceux qui, sur le perron de la cour de justice, à Québec, font sonner bien fort leurs écus et montrent avec orgueil leurs longues bourses ; ceux qui font bâtir des quais près de l'hôpital de marine pour avoir vos votes ; ceux qui dépensent 60,000 piastres pour se faire élire dans le sang de leurs électeurs et dans la boue ! Vous leur direz que le règne de la justice est arrivé ! qu'ils n'ont plus qu'à choisir : le devoir ou le châtimement ! Dites leur, qu'il ne vous faut point de vaines promesses, de discours mensongers, mais de la justice pratique ! Dites leur : Dans l'état effrayant où vous nous avez plongés par votre trahison et votre lâcheté, nous ne voulons qu'une chose : que vous protégiez l'agriculture qui seule peut nous faire vivre ! Nous voulons que vous fassiez ouvrir IMMEDIATEMENT des chemins dans la forêt, afin que nous puissions avoir du travail et du pain ! Nous le voulons et vous le ferez !

Si vous parlez ainsi, et surtout si vous agissez en conséquence, vous êtes sauvés !

Ils vous diront qu'il n'y a plus d'argent. Répondez leur que le crédit reste, et que, puisqu'il est assez puissant pour nourrir une armée de voleurs, il peut aider un peuple à se créer un avenir.

Ainsi donc, sans l'agriculture, les Canadiens-français ne doivent point s'attendre à mourir dans le pays qui les a vus naître ; et ce n'est qu'en s'emparant du sol qu'ils pourront conserver leurs institutions et leur liberté.

MM. Cartier et Galt sont partis pour

Londres ; ce qu'ils doivent y faire, nous l'ignorons. Vont-ils y trafiquer nos destinées financières, politiques et sociales, ou, présumant trop de leurs forces, au moment de tomber, y vendre prématurément la poule aux œufs d'or ? Le Canada avait droit de connaître tout cela ; mais, bah ! le Canada n'est plus qu'un pain de cire molle dans les mains des maîtres auxquels l'ont vendu ses tribuns pour un peu d'or ou de faveur.

Quoiqu'il en soit, M. Cartier ne partirait pas aujourd'hui pour Londres si on n'avait pas dit dans la presse que, sur les quatre délégués-ministres, pas un seul n'était français. Mais il aurait presque autant valu envoyer un Anglais, car les instincts de M. Cartier sont tout anglais, et son admiration exclusive pour tout ce qui est anglais descend souvent jusqu'à l'avisement et jusqu'au danger.

Le pays, si on lui permettait encore de penser, devrait encore désirer se voir représenté par quelqu'un parlant la langue française ; or, M. Cartier " passe quelquefois à travers les avocats," crie beaucoup, souvent jappe, mais ne parle pas le français. Quand il voudra parler l'anglais, et Dieu sait comme il le parle, on lui dira : " Monsieur, ne vous gênez pas, parlez français, si cela vous est plus facile ou plus agréable." Alors le premier ministre du Canada s'élançera à toute bride, ventre à terre, sur ces phrases écumantes qui ont tant de fois fait gémir (c'est le mot) les murs du parlement, et le secrétaire des colonies de s'écrier : " Pardon, Monsieur, je pensais que vous parliez le français ; alors il nous faut un interprète ! "

Evidemment, nous sommes nés sous une mauvaise étoile ; on va nous prendre pour des Algonquins.—(Journal de Québec.)

## QUÉBEC ET MONTRÉAL.

Nous sommes allé à Montréal. Belle nouvelle, direz-vous ; que nous importe votre voyage.—Très bien.—Et qu'alliez-vous faire à Montréal ?—Justement c'est là que nous vous attendions. Ce que nous allions faire à Ville-Marie ? Nous allions nous promener ! Le gouverneur se promène bien avec l'argent du peuple, pourquoi ne l'imiterions-nous pas à nos dépens ? Nous valons bien Son Excellence. Ah ! ça quand nous disons valoir le gouverneur, nous ne faisons nullement allusion aux quelques trente mille piastres qu'il nous onlève annuellement ; mais nous prétendons que le plus pauvre

particulier, quand il est honnête, vaut beaucoup plus que la plus riche excellence qui s'associe à ceux qui pillent un pays.

Mais passons.

La ville de Champlain est bien différente de celle que fonda Maisonneuve. Québec est militaire, Montréal est industriel. Les Montréalais ont acquis au contact de nos voisins des Etats-Unis, cette vie active mais silencieuse que l'on remarque dans les villes de l'Union américaine; les Québécois, au contraire, ne semblent vivre que par la voix de leurs canons qui les protègent. Montréal, c'est la paix; Québec, c'est la guerre. Pourtant ces deux villes pourraient être également deux places fortes et deux entrepôts de commerce considérables. En les fondant, Champlain et Maisonneuve avaient assurément ce double but: la position respective des deux villes le prouve. Si Montréal n'a pas un Cap Diamant, il a sa Montagne qui, tout en se couvrant de châteaux, pourrait facilement être hérissée de canons: le boulevard projeté pourrait bien faire ériger des murailles. Alors la ville actuelle ne serait plus que les faubourgs du futur Montréal. Pour un Québécois, on nous trouvera peut-être trop prodigue de louanges envers une rivale. Nous ne pensons pas ainsi. Ce n'est pas en dépréciant Montréal que Québec progressera; de même que Montréal ne peut et ne doit point, pour son propre avantage, jalouser les progrès de Québec. Qu'on se rappelle que ce sont de mesquines rivalités qui ont amené la ruine des villes de l'ancienne Grèce. Athènes, Sparte et Lacédémone doivent nous instruire assez pour éloigner de nous l'esprit de sottise et ridicule jalousie.

Nous comprenons bien que, tant que la capitale du Canada ne sera ni à Québec, ni à Montréal, ni à Toronto, ni à Ottawa, mais dans le cabinet des tyrans de *Downing Street*; chaque localité cherchera et trouvera des moyens de tirer parti de ses avantages respectifs, souvent au détriment l'une de l'autre. Quand il y aura un point central où toutes les ressources, toutes les forces du pays pourront se concentrer, prendre racine, augmenter et se soutenir; les intérêts locaux disparaîtront pour se fondre dans l'intérêt général. Alors les améliorations faites à Québec, au lieu de nuire à Montréal, tourneront à l'avantage des deux villes; et ainsi pour toutes les autres cités. Le principe de centralisation réunira tous les intérêts.

Il ne faut donc pas se chicaner sur le choix d'une capitale, mais répartir avec justice et proportionnellement entre les localités toutes les améliorations possibles. Mais, hélas! tant que le monopole nous écrasera, nous serons à la merci des intrigants de la province et de l'étranger. L'union des Canadiens nous a perdus, la centralisation seule nous sauvera. Que la capitale soit Québec ou Montréal.

Le même contraste que l'on remarque chez les habitants de ces deux villes, se

retrouve dans les édifices, les places publiques, les rues, etc. A Montréal, on achève ce que l'on commence; à Québec, on semble craindre de se mettre à l'œuvre. Là, on construit en grand, pour l'avenir; ici, l'on gaspille des sommes énormes pour enjoliver de vieilles masure. Chez les Montréalais, l'art est en honneur; chez nous, la vieille routine du replâtrage et du badigeon préside presque partout. Aussi, des chefs-d'œuvres peuvent être vus à Montréal, tandis que l'on admire à Québec le vieux château Saint-Louis, sur les pans duquel on met, chaque année, une couche de mortier pour renouveler sa toilette; la cathédrale catholique, dont l'unique tour inachevée nous rappelle un manchot; les cavernes qui ressemblent à une manufacture de savon; la maison de poste qui n'a de remarquable que le chien d'or qui couronne sa porte; le palais de justice propre tout au plus à servir de magasin de farine; la prison, espèce de cage en pierre ayant pour fenêtres des spiraux ornés de barres de fer; et par-dessus tout, la magnifique cour de *recorder*, édifice à deux étages dont la façade peinte en jaune mesure QUARANTE pieds! Voilà nos édifices publics!

Nous ne parlerons point de ces masses gigantesques tirées au cordeau, entourées de toutes parts par un mur d'enceinte, comme si le regard du public était indigne de les voir! Ce n'est point de l'architecture, même en petit. Nous n'avons, pour ainsi dire, à Québec, qu'un seul édifice public que l'on peut montrer avec orgueil: L'HÔPITAL DE MARINE. Tous les autres sont bien petits à côté de la cathédrale catholique de Montréal, de la halle Bonsecours, du palais de justice, de la prison, etc.

Autant les édifices de Montréal l'emportent sur ceux de Québec, autant les rues de la première ville sont préférables aux ruelles de la seconde. Généralement très larges et droites, les rues de Montréal sont, pour la plupart, bordées de maisons à quatre et même à cinq étages. A Québec, sous prétexte que le sol est montagneux, et pour conserver quelques pieds de terrain, on néglige d'aligner les rues et de leur donner une largeur suffisante. Il résulte de là, que nos rues sont des ruelles où l'air et le vent sont interceptés en tous sens.

Montréal a aussi sa Bassu-Ville, mais on n'y voit point, comme à Québec, un tas d'immondices et des quais pourris. Au lieu de joindre quelques plançons, qu'il faut sans cesse réparer, on a cimenté des blocs de pierre qui dureront des siècles.

(A continuer.)

Ayant été obligé de déménager, nous n'avons pu publier ce numéro qu'aujourd'hui.

LA COMÈTE DE SIR EDMUND HEAD.

Une nouvelle comète a été vue lundi. Les astronomes sont d'opinion que la pré-

sence du gouverneur à Spencer Wood est cause de l'apparition de ce terrible phénomène, car depuis que sir Edmund est parti pour visiter les glissières du Saguenay, la comète est à peine visible!!!

On a besoin d'un compositeur à ce bureau.

Nous apprenons que C. Allyn va se couvrir d'un chapeau à trois cornes. Le banc des juges va donc devenir le banc des accusés et des coupables? Allyn aura beau embellir sa robe de soie, on dira toujours en le voyant: Voilà un vilain juge.

Nous terminons aujourd'hui la première ébauche des huit portraits que nous promettons dans un numéro précédent. Prochainement nous reproduirons les traits pittoresques de Belleau, Loranger, Chapais, Turcotte, Price et Sicotte.

Nous remercions M. Louis Voyer, charbon, d'avoir dit que notre journal contenait du poison et que nous jetions de la boue à la figure des honnêtes citoyens. Les insultes des sots ne peuvent faire que du bien.

Le ministère-parjure ressemble à une marmite en ébullition. Cependant on a beau faire bouillir ce qu'elle contient, on ne peut épurer.

Le plus utile serait, suivant nous, d'en faire du savon pour nettoyer tout ce qu'il a sali.

Sous peu, nous publierons un roman intitulé: *Les Patriotes*. Ceux qui ne sont pas abonnés à l'*Observateur* et qui désireraient pour cette raison, le recevoir, sont priés d'inscrire leurs noms et de verser leur abonnement au plus vite, vu qu'il ne sera fait qu'un tirage limité.

On dit que le vaillant Hector cherche à se faire réélire maire de Québec. Allons, voilà un intrigant qui veut absolument garder quelque chose de sa situation. Après avoir été maire un il restera maire deux.

G. F. Cartier, est venu dernièrement à Québec, payer une visite à son associé, le gouverneur. Comme les oiseaux de mauvais augure il n'a fait que passer.

Le gouverneur est allé se promener chez M. Price, le monopoliseur de toutes les richesses du Saguenay. Il est bien vrai de dire: *Qui se ressemble s'assemble*.

BONNE NOUVELLE!!!

On dit que le gouverneur actuel Sir Edmund Head, doit être rappelé et remplacé par le général Sir James Frederick Love. Après nous avoir imposé une vilaine tête, l'Angleterre va peut-être nous expédier un joli amour! On sait qu'elle est généreuse la marâtre!

Il y a des individus qui en face vous font bonne mine, et qui vous déchirent à belles dents dès qu'ils vous quittent. Malheureusement le nombre de ces crétiens est très grand. Beaucoup de stupidité et beaucoup plus de jalousie constituent leur caractère. Dernièrement M. B. qui avait d'abord maudit la naissance de notre journal s'inscrivait comme sous-cripteur. L'intérêt le faisait agir ainsi. Le lendemain, n'ayant plus besoin de nos services, il dégoisait contre *L'Observateur*, mais néanmoins en faisait des louanges, le soir, en notre présence. Cet exemple est tiré entre mille.

## NOUVELLES ÉLECTORALES.

M. Juchereau Duchesnay brigue l'honneur de représenter, au conseil législatif, le collège électoral de Lassalle. Si l'on en croit la rumeur, il aura au moins une demi-douzaine d'opposants, savoir : MM. de Lachévoitière, Hamelin, F. J. Rinfret, Évanhél et Larue.

MM. U. J. Tessier et C. LeBouthillier vont engager la lutte pour représenter le collège du Golfe.

M. B. Ouimet et Jacques Dorion s'annoncent comme devant solliciter les suffrages des électeurs de la division de Sorel.

MM. H. Hibbart et Armand sont sur les rangs pour la division Alra.

L'honorable Thibault a été réélu député du comté de Portneuf à une majorité de 450 voix.

L'honorable Drummond a perdu son élection. M. Foster, son concurrent, a eu une majorité de 226 voix. Le ministère-parjure ne peut se réjouir du triomphe de M. Foster, car ce monsieur est, dit-on, anti-ministériel.

M. Kierzkowski sollicite les suffrages des électeurs de la division de Montarville ; et M. T. U. Achainbault les suffrages de la division de Repentigny.

## LES COUPS DE PINCEAUX.

## HECTOR LANGEVIN.

(Première séance.)

Si l'ambition était la marque certaine du génie le vaillant Hector pourrait être considéré comme le plus grand homme du Canada. Pourtant, il est loin d'être un phénix ; et malgré tous les certificats de la fabrique Taché, nous ne le croyons pas même un saint.

Hector Langevin est avocat, maire de Québec, représentant du comté de Dorchester ; et général-en-chef de tous les intriguants de la province. De plus, tant que les actionnaires du Chemin de Fer du Nord payèrent leurs versements, notre héros fut secrétaire de la compagnie ; c'est-à-dire qu'il cachetait quelques enveloppes et adressait quelques lettres, il recevait un salaire de douze cents piastres. Comme toutes les bonnes entreprises ne réussissent point à Québec, parce que ceux qui les conduisent ne peuvent ou plutôt ne veulent point les

mener à bonne fin ; les directeurs du chemin de fer du Nord déclarèrent un beau jour au vaillant Hector, qu'ils n'étaient plus en état de lui payer sa *dîme*. Hector ne se tint point pour battu. Vouloir, à tout prix, parvenir, ce qui était louable, car l'ambition du juste est permise ; mais voulant parvenir par n'importe quels moyens, ce qui n'est point moral ; notre héros accoupla sa plume à celle du chevalier Taché pour mentir et calomnier de compagnie avec le Don Quichotte canadien.

Ceux qui ont eu la patience de lire le *Courrier* d'alors, ont pu juger l'homme par ses écrits. Buffon l'a dit : *Le style c'est l'homme*. Hector Langevin, a écrit ce qu'il est. Ses articles reflètent ses actions, le journaliste trahit le conseiller et le représentant. L'ambition, mais l'ambition personnelle seule, stimule, active cet homme ; l'intrigue le soutient et le fanatisme le dévore. Tant que cet individu qui ne rêve que l'établissement d'une sainte théocratie en Canada, n'aura pas un chapeau à trois cornes, il intriguera. C'est son métier ; et, si l'on peut juger l'homme par son passé, Hector Langevin saura bien comme les cousins faire fortune en travaillant contre le peuple. C'est un mal de famille. Déjà il intrigue pour se faire réélire maire de Québec. Malgré la promesse faite à la classe parlant la langue anglaise, il veut encore s'imposer aux électeurs ! La somme de neuf cents piastres qu'il reçoit comme maire, et celle de six piastres par jour que lui procure sa charge de député, lui font tout sacrifier.

## FRANÇOIS BABY.

(Première séance.)

Il y a des hommes dont le nom seul remplit d'indignation tout citoyen honnête : Baby est de ce nombre. Tous ceux qui suivent, même de loin, les affaires publiques, ont pu voir que cet homme est en petit ce que le Grand Tronc est en grand : un gouffre où s'engloutissent les deniers publics. Baby a de terribles dents pour ronger les cordons de la bourse publique. Véritable castor pour ronger, il est, pour construire, bien au-dessous du dindon et de Poie.

Quand on songe à la stupide incapacité de ce vieillard qui tient tout le district de Québec dans la misère, on se demande comment le peuple peut supporter un pareil joug et un pareil affront. Pour beaucoup de personnes la position de Baby est une énigme, un mystère ; pour un plus grand nombre, Baby n'est que le premier valet de l'Administration de Downing Street. Il est l'ami, le confident, l'associé de tous ces spéculateurs étrangers qui viennent établir sur notre sol des voies ferrées, des lignes océaniques, etc., avec notre propre argent. Depuis cinq ans et plus, Baby est l'espoir des trois cent mille habitants de la rive Nord du Saint Laurent ; depuis cinq ans, à chaque session du parlement, il fait annoncer par ceux qu'il nourrit aux dépens du public, qu'il va faire lever tous les obsta-

cles et commencer immédiatement le Chemin de fer du Nord ! Depuis cinq ans il trompe, il pille et se moque du peuple !

Nous l'avons toujours dit et nous le répétons : Baby ne fera jamais le chemin de fer du Nord ! Non seulement il ne peut, mais il ne veut point le faire : il est payé par la compagnie du Grand Tronc pour ne point accomplir ses engagements.

Quand donc engagera-t-on cette vieille ganache ?

## HYPOLITE DUBORD,

(Première séance.)

Il n'y a peut-être pas un homme qui soit, en politique, aussi hardi, disons le mot, aussi effronté que Dubord. Chaque fois qu'il a brigué les suffrages des électeurs, il n'a jamais attendu qu'on le demandât, il s'est imposé, — parfois avec succès ; toujours d'une manière ridicule : Le bouffon percrait sous l'écorce du blagueur. Pour Dubord, la politique est un moyen de rire et de passer gaiement la vie à raison de six piastres par jour. N'attendez de lui aucune preuve de patriotisme. Son indépendance qu'il proclame si hautement aux quatre coins de la cité, chaque fois qu'il demande, en se moquant d'eux, l'appui des électeurs ; disparaît au contact du pouvoir, comme la cire molle au toucher de la flamme. Dubord a été représentant du peuple avant l'union ; depuis cinq ou six ans, il a acheté deux fois son élection ; il a donc eu occasion de faire du bien, de proposer quelques mesures progressives ; eh bien ! oui, lisez le journal de la Chambre, et vous verrez le nom de Dubord inscrit contre les intérêts de ses constituants ; ou bien, sur les questions du plus grand intérêt, vous remarquerez qu'Hypolite s'absentait de la Chambre !

Dubord est indépendant, soit ; mais son indépendance consiste à tirer le meilleur profit possible de sa position. Un mandat est pour lui une poule aux œufs d'or. Au lieu de rester député, il se fait brocanteur parlementaire. Ses votes lui rapportent autant que ses bâtiments. N'importe, il a acheté son élection, il a le pouvoir, sinon le droit de la revendre avec profit. S'il fait cent pour cent, la faute en est aux électeurs : il suit la mode du jour, qu'avez-vous à lui reprocher ?

Une fois, durant la dernière session, il parut vouloir quitter le troupeau. En le voyant, dans le comité des comptes publics, porter des coups terribles à Baby et Compagnie, on était tenté de croire qu'il s'était converti ! Il prouva bientôt que sa conversion était comme son indépendance : de la blague. Dubord a toujours louvoyé, il louvoyera toujours : il n'est point marchand, mais maître-blagueur.

## CONDAMNATION DE SIR EDMUND HEAD ET DE SON CABINET EN ANGLETERRE.

Nous n'avons que le temps et l'espace de mentionner le fait que la conduite du gouverneur-général et de son cabinet a été très

Energiquement censurée par le *Morning Post* de Londres, l'organe de lord Palmerston. Nous prendrons la peine de traduire cet article pour le reproduire dans notre prochaine feuille.—(*Le National*.)

ROUGE ET BLEU.

COMÉDIE EN UN ACTE.

(Suite et fin.)

Les mêmes, Joseph Métal, Pierre Justineau, Arthur Belhumeur, Lucie, Cécile, Charles Goilan.

Joseph Métal, à Pierre Justineau.

Suis-je éveillé ou endormi ?

Pierre Justineau.

Vous êtes très éveillé.

Joseph Métal.

Je le crois puisque vous me le dites, que ma femme, ma fille, et tout le monde enlin, m'assurent qu'il est jour et que je ne dors point. Néanmoins, voilà une singulière aventure que je ne puis m'expliquer. Je vois un monsieur qui dit se nommer Justineau ; je lui confie un procès, et je le quitte après lui avoir payé cent louis en avance ; je vous rencontre, et en vous, je retrouve encore M. Pierre Justineau.

Pierre Justineau.

C'est que je scis le véritable Pierre Justineau, et que celui à qui vous avez confié vos intérêts vous a trompé.

Joseph Métal.

Ainsi.....

Pierre Justineau.

Vous avez le pouvoir de reconnaître votre ami et votre ennemi.

Lucie.

Et de faire punir le coupable et de récompenser l'honnête homme.

Joseph Métal.

Explique-toi.

Lucie.

Grâce à M. Justineau, la somme que M. Doré nous devait, nous est remboursée !

Joseph Métal.

Par qui ?

Lucie.

Eh ! mais par votre débiteur que voici. (*Elle désigne Paul Doré*).

Paul Doré, à part.

Tout est perdu !

Joseph Métal.

Ah !

Pierre Justineau, à Joseph Métal. Qu'ordonnez-vous, monsieur ?

Joseph Métal.

Une quittance pour monsieur (*désignant Paul Doré*), et une obligation pour vous (*montrant Pierre Justineau*).

Pierre Justineau et Cécile.

A votre tour expliquez-vous ?

Joseph Métal.

Je viens de recevoir une leçon que je n'oublierai jamais. Je crois maintenant qu'il y a également parmi les Rouges et les Bleus

de bons et de mauvais citoyens. Mainte-

nant je m'en tiendrai aux principes et non aux titres. Ainsi, M. Justineau, vous êtes mon gendre !...

Justineau et Cécile, ensemble.

Dieu soit loué !

Joseph Métal.

Quant à vous, monsieur, (*s'adressant à Paul Doré*), voilà votre reçu....

Arthur Belhumeur.

Il faut qu'il paie !

Paul Doré, en présentant le chèque.

Voilà ! (*Il sort précipitamment*).

Arthur Belhumeur, à Goilan.

Que faites-vous ici ? Suivez votre complice.

Goilan.

Je.....

Arthur.

Sortez d'ici ! Vous êtes indigne de professer l'art de Guttemberg ! (*Goilan sort*).

Joseph Métal.

M'expliquerez-vous enfin ce que tout cela signifie ?

Arthur Belhumeur.

Cela signifie que Paul Doré voulait être votre gendre après vous avoir extorqué les trois mille louis qu'il vous devait ! Cela signifie, qu'ayant promis à mon ami Justineau qui commettoit la bêtise de mourir de chagrin, de lui obtenir la main de ma cousine qui seule pouvait le retenir à la vie, j'ai découvert le complot qu'avaient formé Doré et son complice Goilan. Cela signifie que maintenant tout est réglé et qu'il faut préparer la noce !

Joseph Métal.

Je comprends et j'approuve.

Tous ensemble.

Allons à la noce !

Mathurin, regardant Catherine.

Il y a donc que moi qui se mariera pas !

ERRATUM.

Dans la correspondance de M. Cyrille Morency, publiée dans notre dernier numéro, à la dix-huitième ligne, au lieu du mot *gravois*, lisez *boue*. Il paraît que c'est plus correct.

CORRESPONDANCE.

Monsieur le Rédacteur,

Depuis que je suis abonné à votre journal, j'ai vu avec plaisir que vous avez toujours suivi activement toutes les affaires concernant le chemin de fer du Nord ; aussi, j'espère que vous voudrez bien insérer les quelques lignes qui suivent.

Comme dans le moment actuel la classe ouvrière souffre beaucoup par le manque d'ouvrage, la Corporation devrait engager cinq ou six cents hommes. Et pourquoi, direz-vous ? Pour suivre les deux lignes qui ont été tracées pour le chemin de fer du Nord, et pour examiner avec soin tous les bois. Par ce moyen on parviendra sans doute à retrouver M. Gilden, ingénieur qui, parti au commencement de juillet dernier

pour explorer les dites lignes n'est pas reparu. Assurément qu'il s'est écarté dans les bois car il n'est plus question de lui.

La Corporation ferait donc une bonne œuvre en faisant faire une battue ; car M-Gildea une fois retrouvé il est certain que si le chemin de fer était commencé, la misère serait extirpée de la ville. En attendant, je préviens les charpentiers d'aiguiser leurs outils afin d'être prêts à commencer à travailler, je ne sais quand et personne non plus !

UN OUVRIER DE SAINT-ROCH.

ANNONCES.

MÉDAILLES ET DIPLOMES

Obtenus aux Exhibitions de Londres, Paris et New-York.

JOSEPH BARBEAU,  
BOTTIER ET CORDONNIER,  
72 GRANDE RUE ET FAUBOURG SAINT-JEAN.  
QUÉBEC.

GUETRES DE TOUTES SORTES, ETC.

A VENDRE.

UNE MAISON en bois et à deux étages située au faubourg Saint-Jean, rue Richelieu. Conditions avantageuses, titres incontestables.

S'adresser au soussigné,

L. M. DARVEAU,

Notaire,

Rue Richelieu, no 36.

10 mai 1858.

L'OBSERVATEUR paraît une fois par semaine : le mardi. Le prix de l'abonnement est de cinqchelins par année, payables d'avance. Chaque numéro se vend quatre sous.

On s'abonne, à Québec, chez M. De-guise, droguiste, faubourg Saint-Roch, rue des Fossés ; et chez L. M. Darveau, notaire, faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 36. Ainsi que chez MM. :—

F. X. Gagnon, Notre Dame de la Victoire.

Charles Fortier, Rimouski.

L. O. E. Brunelle, Champlain.

Isidore Trépanier, Saint-Narcisse.

Joseph Bélanger, Sainte-Julie de Somerset.

Charles Lapierre, No. 114, Rue St-Laurent, Montréal.

M. Leclerc, Cap-Santé.

Louis Fiset, Saint-Basile.

Toutes lettres et correspondances doivent être adressées *franches de port*, à L. M. Darveau, faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 36.

L. M. DARVEAU, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR.